

R A P P O R T  
A N N U E L  
2019|2020  
MUSÉE DES  
BEAUX-ARTS  
MONTRÉAL



ÉTATS FINANCIERS  
DU MUSÉE DES  
BEAUX-ARTS  
DE MONTRÉAL

# ÉTATS FINANCIERS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

31 MARS 2020

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du  
Musée des beaux-arts de Montréal

### OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée des beaux-arts de Montréal (le «Musée»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les «états financiers»).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

### RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>*

Le 22 septembre 2020

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2020

	Fonds d'administration	Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total 2020	Total 2019
<b>Actif</b>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>À court terme</b>						
Encaisse et dépôts à terme	1 850 798	3 183	838 405	—	<b>2 692 386</b>	1 329 553
Débiteurs	1 101 923	32 487	10 506	—	<b>1 144 916</b>	1 672 151
Soldes interfonds	4 822 402	(5 605 272)	832 870	(50 000)	—	—
Somme à recevoir de la Fondation, sans intérêt ni modalités d'encaissement	—	—	—	—	—	4 697 483
Subventions à recevoir	738 773	4 578 516	—	—	<b>5 317 289</b>	4 771 816
Stocks de la Boutique-Librarie	1 059 347	—	—	—	<b>1 059 347</b>	814 967
Frais payés d'avance	1 764 078	—	—	—	<b>1 764 078</b>	1 953 106
	11 337 321	(991 086)	1 681 781	(50 000)	<b>11 978 016</b>	15 239 076
Subventions à recevoir	1 250 415	20 888 348	—	—	<b>22 138 763</b>	23 929 928
Placements (note 12)	9 091 582	—	12 733 699	—	<b>21 825 281</b>	26 334 903
Immobilisations (note 4)	—	118 378 730	—	—	<b>118 378 730</b>	118 931 548
Collection (note 2)	—	—	1 000	—	<b>1 000</b>	—
	21 679 318	138 275 992	14 416 480	(50 000)	<b>174 321 790</b>	184 435 455
<b>Passif</b>						
<b>À court terme</b>						
Emprunts bancaires (note 5)	4 732 000	2 405 868	—	—	<b>7 137 868</b>	9 045 868
Intérêts courus	9 719	61 078	—	—	<b>70 797</b>	87 601
Créditeurs et charges à payer	3 766 876	224 951	531 576	—	<b>4 523 403</b>	5 857 028
Produits perçus d'avance	10 316 218	—	—	—	<b>10 316 218</b>	13 014 468
Apports reportés	15 000	—	—	—	<b>15 000</b>	15 000
Avance de la Fondation, sans intérêt ni modalités de remboursement	808 461	—	—	—	<b>808 461</b>	—
Tranche à court terme de la dette (note 6)	470 230	4 517 438	—	—	<b>4 987 668</b>	4 648 225
	20 118 504	7 209 335	531 576	—	<b>27 859 415</b>	32 668 190
Dette (note 6)	1 250 415	14 642 996	—	—	<b>15 893 411</b>	18 267 153
Apports reportés (note 7)	—	89 664 238	5 544 700	—	<b>95 208 938</b>	97 402 303
Obligation au titre des prestations définies – Régime de retraite (note 8)	—	—	—	106 800	<b>106 800</b>	—
Obligation au titre des prestations définies – Régime d'avantages postérieurs à l'emploi (note 8)	—	—	—	675 600	<b>675 600</b>	813 900
	21 368 919	111 516 569	6 076 276	782 400	<b>139 744 164</b>	149 151 546
Engagements (note 10)						
<b>Actifs nets</b>						
Dotations	1 341 239	—	8 340 204	—	<b>9 681 443</b>	9 652 912
Investis en immobilisations	—	25 397 717	—	—	<b>25 397 717</b>	25 397 717
Affectés d'origine interne	1 281 894	1 361 706	—	—	<b>2 643 600</b>	3 458 459
Réévaluation et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies	—	—	—	1 941 000	<b>1 941 000</b>	2 051 100
Non grevés d'affectation	(2 312 734)	—	—	(2 773 400)	<b>(5 086 134)</b>	(5 276 279)
	310 399	26 759 423	8 340 204	(832 400)	<b>34 577 626</b>	35 283 909
	21 679 318	138 275 992	14 416 480	(50 000)	<b>174 321 790</b>	184 435 455

Au nom du conseil,



**Michel de la Chenelière**  
Président  
Administrateur



**Roger Fournelle**  
Vice-président  
Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	Fonds d'administration	Fonds	Fonds	Fonds	Total		
	Opérations	Affectations	d'immobilisations	d'acquisitions	d'avantages sociaux	2020	2019
<b>Produits</b>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Généraux							
Prix d'entrée et événements spéciaux	5 902 298	—	—	—	—	<b>5 902 298</b>	5 072 072
Boutique-Librarie	2 267 162	—	—	—	—	<b>2 267 162</b>	2 132 225
Dons d'œuvres d'art	—	—	—	7 922 322	—	<b>7 922 322</b>	4 282 269
Dons et commandites	689 277	—	—	—	—	<b>689 277</b>	474 893
Dons de la Fondation (note 11)	5 315 213	—	—	—	—	<b>5 315 213</b>	5 515 998
Catalogues d'exposition	384 005	—	—	—	—	<b>384 005</b>	418 340
Souscriptions annuelles	3 685 786	—	—	—	—	<b>3 685 786</b>	3 861 924
Participations aux expositions	2 584 995	—	—	—	—	<b>2 584 995</b>	1 569 083
Placements (note 9)	235 564	(845 854)	—	—	—	(610 290)	384 750
Location	311 737	—	—	—	—	<b>311 737</b>	427 744
Divers (note 11)	641 415	—	—	—	—	<b>641 415</b>	512 947
	22 017 452	(845 854)	—	7 922 322	—	<b>29 093 920</b>	24 652 245
Subventions de fonctionnement et pour des projets spécifiques (note 3)	17 588 677	—	—	—	—	<b>17 588 677</b>	17 271 534
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement (note 3)	55 728	—	450 759	—	—	<b>506 487</b>	584 061
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	—	—	5 267 569	—	—	<b>5 267 569</b>	5 555 939
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art (note 7)	—	—	—	2 017 173	—	<b>2 017 173</b>	2 459 756
	39 661 857	(845 854)	5 718 328	9 939 495	—	<b>54 473 826</b>	50 523 535
<b>Charges</b>							
Expositions temporaires	6 912 189	—	—	—	—	<b>6 912 189</b>	7 774 211
Collection permanente	3 644 324	—	—	—	—	<b>3 644 324</b>	2 830 814
Sécurité et entretien	5 788 830	—	—	—	—	<b>5 788 830</b>	5 433 688
Administration	4 880 498	—	70 322	—	365 100	<b>5 315 920</b>	5 021 773
Programmes éducatifs	3 021 414	—	—	—	—	<b>3 021 414</b>	2 507 499
Boutique-Librarie	2 234 734	—	—	—	—	<b>2 234 734</b>	2 180 904
Conservation	5 834 629	—	—	218 215	—	<b>6 052 844</b>	5 738 636
Communications	5 880 870	—	—	—	—	<b>5 880 870</b>	5 863 343
Amortissement des immobilisations	—	—	5 550 354	—	—	<b>5 550 354</b>	5 274 931
Perte à la radiation d'immobilisations	—	—	41 533	—	—	<b>41 533</b>	572 228
Acquisitions d'œuvres d'art	—	—	—	1 714 166	—	<b>1 714 166</b>	2 223 721
Amortissement d'œuvres d'art	—	—	—	7 922 322	—	<b>7 922 322</b>	4 282 269
Immeubles locatifs	362 454	—	—	—	—	<b>362 454</b>	227 612
Frais de gestion des placements	—	65 307	—	84 792	—	<b>150 099</b>	121 635
Intérêts – projets	55 728	—	450 759	—	—	<b>506 487</b>	584 061
	38 615 670	65 307	6 112 968	9 939 495	365 100	<b>55 098 540</b>	50 637 325
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges avant transferts interfonds	1 046 187	(911 161)	(394 640)	—	(365 100)	<b>(624 714)</b>	(113 790)
<b>Transferts interfonds</b>							
Contributions du fonds d'administration aux opérations	224 170	(224 170)	—	—	—	—	—
Contributions du fonds d'administration au fonds d'avantages sociaux	(531 700)	—	—	—	531 700	—	—
au fonds d'immobilisations	(715 112)	—	715 112	—	—	—	—
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges à la suite des transferts interfonds	23 545	(1 135 331)	320 472	—	166 600	<b>(624 714)</b>	(113 790)
Apports reçus à titre de dotation	—	28 531	—	—	—	<b>28 531</b>	33 721
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus	—	—	—	—	(110 100)	<b>(110 100)</b>	144 900
Actifs nets au début	(2 336 279)	3 729 933	26 438 951	8 340 204	(888 900)	<b>35 283 909</b>	35 219 078
Actifs nets à la fin	(2 312 734)	2 623 133	26 759 423	8 340 204	(832 400)	<b>34 577 626</b>	35 283 909

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(624 714)	(113 790)
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	928 923	(200 832)
Amortissement des immobilisations	5 550 354	5 274 931
Perte à la radiation d'immobilisations	41 533	572 228
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(5 267 569)	(5 555 939)
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	(2 017 173)	(2 459 756)
Obligation au titre des prestations définies	(141 600)	(224 800)
	(1 530 246)	(2 707 958)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	1 950 555	8 820 007
	420 309	6 112 049
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation des subventions à recevoir	(1 524 565)	4 691 969
Variation nette des placements	2 167 438	(7 629 013)
Acquisition d'immobilisations	(5 061 476)	(3 652 291)
	(4 418 603)	(6 589 335)
<b>Activités de financement</b>		
Variation nette des emprunts bancaires	(1 908 000)	855 868
Augmentation de la dette	2 953 369	5 929 885
Remboursement de la dette	(4 987 668)	(10 558 344)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	7 539 336	1 219 773
Augmentation des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	1 735 559	2 025 798
Dotations reçues	28 531	33 721
	5 361 127	(493 299)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 362 833	(970 585)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 329 553	2 300 138
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 692 386	1 329 553
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent		
Encaisse	1 244 555	129 374
Dépôts bancaires	1 447 831	1 421 604
Découvert bancaire	—	(221 425)
Opérations sans effet sur la trésorerie		
Subventions à recevoir en lien avec des apports reportés afférents aux immobilisations non encaissés	582 577	3 352 834
Acquisitions d'immobilisations impayées en fin d'exercice	260 161	282 568
Apports reportés non encaissés	582 577	3 352 834

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Musée des beaux-arts de Montréal (le «Musée») est un organisme sans but lucratif dont les objectifs sont d'encourager les arts plastiques, de diffuser les connaissances artistiques, d'acquérir, de conserver, de collectionner, de mettre en valeur et d'exposer des œuvres d'art au profit des populations montréalaise, québécoise, canadienne et d'ailleurs. Le Musée est institué en corporation privée en vertu de la *Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal* et est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié l'élosion d'une souche du nouveau coronavirus («COVID-19») de pandémie qui a abouti à une série de mesures de santé publique et d'urgence mises en place pour lutter contre la propagation du virus. La durée et l'incidence de la COVID-19 sont inconnues pour le moment et il n'est pas possible d'estimer de manière fiable les conséquences que la durée et la gravité de ces développements auront sur les résultats financiers du Musée pour les périodes futures. Cependant, par rapport à l'exercice terminé le 31 mars 2020 :

- le Musée a été fermé entre le 13 mars 2020 et le 31 mars 2020, et subséquemment à la fin d'exercice, du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 6 juin 2020;
- le Musée a subi une baisse de la juste valeur de son portefeuille de placement en raison de l'évolution des marchés financiers en mars 2020.

## 2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Le Musée a adopté les modifications du chapitre 4433 du *Manuel de CPA Canada* intitulé «Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif» et du chapitre 4434 intitulé «Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif» pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019. Conformément aux dispositions transitoires, le Musée a appliqué ces modifications prospectivement. Les modifications du chapitre 4433 portent sur les exigences de ventilation du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes et sur la prise en compte des dépréciations partielles. Les modifications du chapitre 4434 fournissent des indications supplémentaires sur la comptabilisation de dépréciations partielles lorsque les circonstances indiquent qu'un actif incorporel a subi une dépréciation ainsi que les informations à fournir sur la dépréciation. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les informations à fournir ou sur les montants comptabilisés dans les états financiers du Musée au cours de la période considérée.

Le Musée a également adopté le chapitre 4441 intitulé «Collections détenues par les organismes sans but lucratif» pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019. Ce chapitre exige que toutes les collections soient comptabilisées dans l'état de la situation financière soit au coût, soit pour une valeur symbolique lorsque la méthode comptable choisie est l'évaluation au coût et que le coût d'une ou de plusieurs pièces ou collections reçues en apport ne peut être déterminé au prix d'un effort raisonnable. Conformément aux dispositions transitoires, le Musée a choisi de présenter les collections qu'il détient à une valeur symbolique de 1 000 \$ à l'état de la situation financière.

## COMPTABILITÉ PAR FONDS

Le Musée utilise la méthode de présentation de l'information financière par fonds, selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds selon leurs activités ou leurs objectifs respectifs, pour la présentation de l'information financière, et il applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

### I FONDS D'ADMINISTRATION

Le fonds d'administration présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement du Musée.

### II FONDS D'IMMOBILISATIONS

Le fonds d'immobilisations présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux immobilisations ainsi que les apports affectés s'y rapportant spécifiquement.

Les apports reportés du fonds d'immobilisations regroupent les subventions ainsi que les dons spécifiquement affectés au financement des immobilisations.

### III FONDS D'ACQUISITIONS

Le fonds d'acquisitions présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux acquisitions d'œuvres d'art. Les apports reportés du fonds d'acquisitions regroupent les subventions, les dons et les revenus de placement spécifiquement affectés au financement d'acquisitions d'œuvres d'art qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

### IV FONDS D'AVANTAGES SOCIAUX

Le fonds d'avantages sociaux présente les obligations au titre des prestations définies ainsi que les charges relatives aux régimes d'avantages sociaux futurs.

## CONSTATATION DES PRODUITS

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation des actifs nets.

Les revenus de placement affectés sont reportés puis constatés à titre de produits lorsque la charge afférente à l'affectation est réalisée. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration.

Les revenus liés à la vente de biens ou à la prestation de services sont comptabilisés lorsque le bien a été transféré à l'acquéreur ou quand le service a été rendu.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Musée devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, le Musée comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

## SOLDES INTERFONDS

Les soldes interfonds sont constitués d'avances interfonds ne portant pas intérêt et ne comportant pas de modalités de remboursement.

## STOCKS DE LA BOUTIQUE-LIBRAIRIE

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

## IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	40 ans
Améliorations des bâtiments	20 ans
Mobilier et équipements	5 ans
Infrastructure numérique	3 ans

Les travaux en cours sont comptabilisés au coût. Les coûts, à la fois directs et indirects, engagés durant la période des travaux, sont capitalisés.

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

## AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les coûts du régime de retraite à prestations définies et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. Le Musée a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle périodique est donc fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Le Musée utilise la méthode de la constatation immédiate en vertu de laquelle il constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des actifs nets, les réévaluations et autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

## APPORTS REPORTÉS

Les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges connexes.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations comprennent les fractions non amorties des apports reçus spécifiquement pour assumer le coût des immobilisations afférentes et ils sont amortis au même rythme que ces dernières.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'acquisitions comprennent les subventions, les dons et les revenus de placement affectés au financement d'œuvres d'art et qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

## COLLECTION

La collection permanente du Musée se compose de peintures, de sculptures, de dessins et d'estampes, de meubles et d'objets d'arts décoratifs. Elle est comptabilisée à une valeur symbolique de 1 000 \$ à l'état de la situation financière. Les œuvres d'art reçues à titre de dons sont comptabilisées à leur juste valeur, fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers, et elles sont entièrement amorties dès leur acquisition.

## CONVERSION DES DEVISES

Les transactions effectuées en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine.

Les produits et les charges sont convertis au taux moyen en vigueur au cours de l'exercice. Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets.

## UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## 3. SUBVENTIONS

	2020	2019
	\$	\$
<b>Subventions de fonctionnement</b>		
Conseil des arts de Montréal	370 000	370 000
Ministère de la Culture et des Communications	15 248 000	15 248 000
	<b>15 618 000</b>	<b>15 618 000</b>
<b>Subventions pour des projets spécifiques</b>		
Conseil des arts du Canada	520 045	790 467
Ministère de la Culture et des Communications		
Plan culturel numérique	421 864	267 383
Soutien aux sociétés d'État et organismes nationaux	190 333	—
Autres programmes provinciaux	351 126	—
Terra Foundation for American Art	66 500	416 495
Subvention salariale d'urgence du Canada	283 002	—
Bibliothèque et Archives Canada	—	70 843
Autres subventions	137 807	108 346
	<b>1 970 677</b>	<b>1 653 534</b>
	<b>17 588 677</b>	<b>17 271 534</b>
<b>Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement</b>		
Ministère de la Culture et des Communications	506 487	584 061

## 4. IMMOBILISATIONS

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	25 397 717	—	25 397 717	25 397 717
Bâtiments	156 346 681	75 657 603	80 689 078	84 396 371
Améliorations des bâtiments	7 591 568	987 780	6 603 788	5 141 413
Mobilier et équipements	6 558 194	3 852 248	2 705 946	2 558 156
Infrastructure numérique	3 166 891	2 490 814	676 077	1 069 340
Travaux en cours	2 306 124	—	2 306 124	368 551
	<b>201 367 175</b>	<b>82 988 445</b>	<b>118 378 730</b>	<b>118 931 548</b>

## 5. EMPRUNTS BANCAIRES

Pour ses opérations courantes, le Musée peut contracter un emprunt bancaire en fonction de ses besoins, jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$; le solde inutilisé de cet emprunt en fin d'exercice est de 4 500 000 \$ (3 100 000 \$ inutilisés au 31 mars 2019). Cet emprunt est remboursable sur demande, porte intérêt au taux préférentiel (3,45 % au 31 mars 2020; 3,95 % au 31 mars 2019) et est renouvelable annuellement.

Plusieurs projets subventionnés par le ministère de la Culture et des Communications sont en cours au 31 mars 2020, soit les projets pour le maintien des actifs, le réaménagement des collections et la stratégie culturelle numérique. Ces projets représentent des emprunts de 7 940 000 \$ (5 440 000 \$ au 31 mars 2019) dont le solde inutilisé des emprunts afférents en fin d'exercice est de 3 708 000 \$ (1 700 000 \$ au 31 mars 2019). Ces emprunts font l'objet d'un financement à court terme auprès d'une institution financière et portent intérêt au taux préférentiel (taux d'intérêt effectif de 3,45 % au 31 mars 2020; 3,95 % au 31 mars 2019).

Pour la construction du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein, le Musée dispose d'une marge de crédit de 5 000 000 \$ (5 000 000 \$ au 31 mars 2019) auprès d'une institution financière, au taux préférentiel (taux d'intérêt effectif de 3,45 % au 31 mars 2020; 3,95 % au 31 mars 2019), dont le solde utilisé est de 2 405 868 \$ en fin d'exercice (3 405 868 \$ utilisés au 31 mars 2019).

## 6. DETTE

	2020	2019
	\$	\$
<b>Emprunts du ministère des Finances et de Financement-Québec</b>		
Portant intérêt au taux de 4,501 %, échéant en juillet 2020 <sup>a) m)</sup>	53 763	107 527
Portant intérêt au taux de 4,700 %, échéant en décembre 2021 <sup>b) m)</sup>	107 527	161 290
Portant intérêt au taux de 2,873 %, échéant en juillet 2022 <sup>c) m)</sup>	696 931	929 240
Portant intérêt au taux de 2,186 %, échéant en novembre 2025 <sup>d) m)</sup>	301 963	352 290
Portant intérêt au taux de 1,965 %, échéant en mars 2026 <sup>e) m)</sup>	11 474 585	13 387 016
Portant intérêt au taux de 2,572 %, échéant en mars 2027 <sup>f) m)</sup>	560 461	640 527
Portant intérêt au taux de 1,376 %, échéant en août 2021 <sup>g) m)</sup>	200 864	301 296
Portant intérêt au taux de 2,454 %, échéant en février 2027 <sup>h) m)</sup>	616 507	704 580
Portant intérêt au taux de 2,425 %, échéant en janvier 2023 <sup>i) m)</sup>	301 296	401 727
Portant intérêt au taux de 2,566 %, échéant en décembre 2021 <sup>j) m)</sup>	3 953 256	5 929 885
Portant intérêt au taux de 1,968 %, échéant en mars 2024 <sup>k) m)</sup>	352 847	—
Portant intérêt au taux de 2,083 %, échéant en mars 2029 <sup>l) m)</sup>	2 261 079	—
	<b>20 881 079</b>	<b>22 915 378</b>
 Tranche à court terme		
	4 987 668	4 648 225
	<b>15 893 411</b>	<b>18 267 153</b>

- a) En date du 7 octobre 2005, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 806 451 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase I.
- b) En date du 22 février 2007, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 806 452 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase II.
- c) En date du 27 mars 2013, le Musée a contracté deux emprunts auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire des fonds de financement d'un montant total de 3 325 597 \$. Ces emprunts ont permis de financer le programme de maintien des actifs et de réaménager les collections permanentes du Musée.
- d) En date du 8 juin 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 503 271 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- e) En date du 8 septembre 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 19 124 308 \$. Cet emprunt a permis de financer la construction du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein et le programme de maintien des actifs.
- f) En date du 30 janvier 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 880 725 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase I.
- g) En date du 31 mai 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 502 159 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- h) En date du 30 novembre 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 880 725 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase II.
- i) En date du 29 mars 2018, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 502 159 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de soutien aux collections.
- j) En date du 3 décembre 2018, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 5 929 885 \$. Cet emprunt constitue le refinancement d'un emprunt lié à la construction du pavillon Claire et Marc Bourgie et au réaménagement des collections permanentes du Musée.
- k) En date du 31 mai 2019, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 441 059 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase III.
- l) En date du 29 novembre 2019, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 2 512 310 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.

- m) En contrepartie de l'emprunt, le ministère de la Culture et des Communications s'est engagé à verser une subvention permettant au Musée de rembourser le capital et les intérêts selon les échéances prévues. La subvention de capital a été enregistrée à titre de subvention à recevoir.

Les versements de capital requis et les subventions afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Remboursement de la dette	Subventions du gouvernement du Québec
	\$	\$
2021	4 987 668	4 987 668
2022	4 933 905	4 933 905
2023	2 803 082	2 803 082
2024	2 470 340	2 470 340
2025	4 681 162	4 681 162
2026 et suivants	1 004 922	1 004 922
	20 881 079	20 881 079

## 7. APPORTS REPORTÉS

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations pour l'exercice sont les suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	90 162 728	91 146 060
Apports reçus durant l'exercice	4 769 079	4 572 607
Amortissement de l'exercice	(5 267 569)	(5 555 939)
Solde à la fin	89 664 238	90 162 728

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art sont les suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	7 239 575	7 166 238
Montants reçus au cours de l'exercice	19 930	28 438
Dons et commandites	1 230 791	1 532 790
Dons de la Fondation	(928 423)	971 865
Revenus de placement	(2 017 173)	(2 459 756)
Amortissement de l'exercice		
Solde à la fin	5 544 700	7 239 575

## 8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### RÉGIME DE RETRAITE

Le Musée a établi un régime de retraite à prestations définies qui est destiné à ses employés non syndiqués. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aurait plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1<sup>er</sup> juin 2008. Depuis cette date, les nouveaux employés non syndiqués du Musée profitent d'un nouveau régime à cotisations définies, dont les coûts et les montants payés durant l'exercice sont de 203 266 \$ (193 072 \$ en 2019).

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2018 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2020. La prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2021 et complétée avant le 30 septembre 2022.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2020	2019
Obligations au titre des prestations définies	\$ 16 220 400	\$ 16 159 200
Juste valeur des actifs du régime	16 113 600	16 219 500
(Insuffisance) excédent du régime	(106 800)	60 300
Provision pour moins-value	—	60 300
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	(106 800)	—

Composition des actifs du régime :

	2020	2019
Obligations	% 45,0	% 46,9
Contrats de rentes assurées	15,2	15,7
Actions canadiennes	10,6	16,4
Actions américaines et internationales	16,0	17,6
Infrastructures	4,0	—
Immobilier	9,2	3,4
	100,0	100,0

Les autres informations concernant le régime de retraite du Musée se présentent comme suit :

	2020	2019
Charge de l'exercice	\$ 326 100	\$ 343 900
Paiements en espèces constatés	471 600	568 300
Prestations versées par le régime	619 700	547 700

## RÉGIME D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le Musée a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui est destiné à tous ses retraités actuels. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aurait plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 mars 2017 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2020.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2020	2019
Obligation au titre des prestations définies	\$ 817 800	\$ 813 900
Gains actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies	142 200	—
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	675 600	813 900

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée se présentent comme suit :

	2020	2019
Charge de l'exercice	\$ 39 000	\$ 38 900
Paiements en espèces constatés	35 100	39 300

## HYPOTHÈSES

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par le Musée sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2020		2019	
	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations définies au 31 mars	%	%	%	%
Taux d'actualisation	4,90	4,90	4,90	4,90
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 mars				
Taux d'actualisation	4,90	4,90	4,90	4,90
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	4,90	—	4,90	—
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—

## 9. REVENUS DE PLACEMENT AFFÉRENTS AUX DOTATIONS

Les revenus de placement relatifs aux ressources détenues à titre de dotation se détaillent comme suit :

	2020	2019
Intérêts et dividendes	\$ 803 471	\$ 648 488
Variation de la juste valeur réalisée	319 191	388 056
Variation de la juste valeur non réalisée	(2 661 375)	320 071
	(1 538 713)	1 356 615

Ces revenus ont été présentés comme suit aux états financiers :

	2020		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	\$ (610 290)	—	\$ (610 290)
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	(928 423)	(928 423)

	2019		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	\$ 384 750	—	\$ 384 750
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	971 865	971 865

## 10. ENGAGEMENTS

Le Musée est lié par un contrat de location d'un local pour l'entreposage et la conservation d'œuvres d'art, d'objets de collection, d'archives et d'autres biens de même nature, ainsi que par divers contrats pour des travaux de rénovation, pour un montant total de 3 583 024 \$.

Les versements minimaux requis liés à l'ensemble des engagements du Musée pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2021	1 074 898
2022	713 362
2023	485 238
2024	349 207
2025	349 207

## 11. ORGANISMES ET OPÉRATIONS APPARENTÉS

### FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la «Fondation») est considérée, à des fins comptables, comme un organisme apparenté du Musée puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation.

La Fondation, constituée le 24 mars 1994 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, legs et autres contributions au bénéfice du Musée, de même qu'à gérer et à administrer ces fonds. De plus, le Musée a confié à la Fondation la gestion de certains placements.

La Fondation organise et gère des campagnes de financement et des événements-bénéfice. Provenant de ces campagnes et événements, le Musée a comptabilisé des dons totalisant 6 922 840 \$ (8 628 061 \$ en 2019) dont 5 315 213 \$ (5 515 998 \$ en 2019) au poste «Dons de la Fondation», 1 607 627 \$ (2 527 563 \$ en 2019) inclus au poste «Apports reportés» et un montant de valeur nulle (584 500 \$ en 2019) inclus au poste «Produits perçus d'avance». De l'ensemble de ces dons, 1 230 791 \$ (1 532 790 \$ en 2019) étaient pour l'acquisition d'œuvres d'art, 1 121 880 \$ (1 045 060 \$ en 2019) pour soutenir les activités éducatives, 1 133 611 \$ (1 919 422 \$ en 2019) pour les expositions, 3 059 722 \$ (3 136 016 \$ en 2019) pour soutenir les opérations courantes et les projets spécifiques et 376 836 \$ (994 773 \$ en 2019) pour la réalisation du pavillon Claire et Marc Bourgie et du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein.

Les données financières condensées de la Fondation aux 31 mars 2020 et 2019 sont les suivantes:

	2020	2019
<b>Situation financière</b>		
Éléments d'actif	<b>45 059 965</b>	53 434 091
Éléments de passif	<b>977 682</b>	5 985 184
Actifs nets	<b>44 082 283</b>	47 448 907
	<b>45 059 965</b>	53 434 091
<b>Résultats</b>		
Produits		
Apports	<b>8 997 198</b>	8 841 804
Revenus de placement	<b>(2 895 480)</b>	3 197 124
Subvention	<b>187 500</b>	—
	<b>6 289 218</b>	12 038 928
Charges	<b>2 733 002</b>	2 829 424
Don au Musée	<b>6 922 840</b>	8 628 061
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	<b>(3 366 624)</b>	581 443
<b>Flux de trésorerie</b>		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<b>(4 782 090)</b>	2 068 017
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>1 075 115</b>	(1 545 625)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<b>—</b>	250 000

## 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Musée détient et émet des instruments financiers tels que des placements, des subventions à recevoir et des instruments d'emprunt.

Les placements sont composés des éléments suivants:

	2020	2019
Encaisse	\$ 601 327	\$ 435 045
Obligations canadiennes	<b>5 226 973</b>	6 335 932
Actions canadiennes	<b>8 662 962</b>	10 843 341
Actions américaines et étrangères	<b>3 832 983</b>	4 821 258
Fonds communs d'actions canadiennes	<b>3 501 036</b>	3 899 327
	<b>21 825 281</b>	26 334 903

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des placements qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit à un niveau minimal, étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux. Le Musée détient toutefois des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Musée, ce qui aurait une incidence sur l'actif du Musée.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans son portefeuille de placement, le Musée détient des obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des obligations.

Le risque de taux d'intérêt afférent à la dette est jugé faible puisque la dette (y compris les paiements d'intérêts) est subventionnée par le gouvernement du Québec.

### RISQUE DE CHANGE

Le Musée détient des placements dans des actions américaines et étrangères. Par conséquent, une fluctuation des devises aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. De plus, l'état de la situation financière inclut des montants de 10 618 \$ (354 544 \$ au 31 mars 2019) en dollars canadiens libellés en dollars américains et de 84 355 \$ (182 945 \$ au 31 mars 2019) en dollars canadiens libellés en euros, dans les créateurs et charges à payer, ainsi qu'un montant de 386 461 \$ (30 083 \$ au 31 mars 2019) en dollars canadiens, dans l'encaisse, libellé en dollars américains.

## 13. COLLECTION DU MUSÉE

Ayant pour mission d'attirer le public le plus diversifié qui soit, le Musée a rassemblé au cours de ses 159 années d'existence l'une des plus importantes collections encyclopédiques en Amérique du Nord.

La collection regroupe principalement des peintures, des dessins et estampes, des photographies, des sculptures, des installations, des bijoux, de la menuiserie d'art, de la céramique, du mobilier, des métaux et des objets d'orfèvrerie.

Cette collection couvre toutes les époques, de l'Antiquité à nos jours, et tous les continents y sont représentés.

La valeur de la collection ne figure pas dans les états financiers. Les acquisitions sont comptabilisées en tant que charges dans le fonds d'acquisitions. Les œuvres d'art reçues en dons sont comptabilisées à leur juste valeur, qui est fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers. Elles sont entièrement amorties au cours de l'exercice où elles ont été acquises (voir note 2).

Les charges de restauration au cours de l'exercice totalisent environ 910 527 \$ (741 393 \$ en 2019).

#### **14. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE**

Le 18 septembre 2020, les administrateurs du Musée ont été visés par une réclamation. En date du 22 septembre 2020, le Musée n'est pas en mesure de déterminer les incidences potentielles de cette réclamation sur sa situation financière, les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie.

#### **15. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

